

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 23 Mai 2023

### Présents :

CAZAUD Sandrine, CHAUSSONNET-PONS Candice, DIEUDONNÉ Walter, FERRÉ Jean-Paul, GRELLET Lauriane, HOARAU Alain, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Jean-Pierre, REGALON Sylviane, ROUAIX Noël, ROUAN Thierry, SEILHAN David et TOURENQ Pierre.

### Absente excusée :

MARIANI Stéphanie – procuration à Sylviane REGALON

Secrétaire de séance : Emmanuelle CLANET

### ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du procès-verbal de la séance du 11 Avril 2023*
- *Construction salle multi-activités : choix des matériaux – en présence de Mme Bénazet, Architecte*
- *Renouvellement du contrat de location du photocopieur de la mairie*
- *Base nautique : projet de convention*
- *Sentier des rapaces : inauguration du 3 juin 2023*
- *Projet de construction d'une cantine (porté par le SIVE)*
- *Informations diverses*

#### **I. Approbation du compte-rendu de la séance du 11 avril 2023**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

#### **II. Construction salle multi-activités : choix des matériaux – en présence de Mme Bénazet, Architecte**

Mme BENAZET, Architecte en charge de la construction de la salle multi-activités, rend compte de l'avancement du chantier, qui est en bonne voie. Pas de souci à signaler, ni de retard majeur. Les travaux de charpente vont commencer la semaine prochaine.

Il est donc question ce soir de choisir les matériaux pour :

- Le sol : Mme Bénazet propose un carrelage gré cérame de couleur naturelle, de type sable, afin de conserver une certaine harmonie avec l'église, qui est le monument autour duquel s'est articulé l'ensemble du projet. Dans les sanitaires, un carrelage de la même teinte mais anti dérapant est prévu. Après certaines interrogations, notamment au regard de l'entretien, la proposition est validée.
- Les cloisons stratifiées et faïences des sanitaires

#### **III. Renouvellement du contrat de location du photocopieur de la mairie**

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement du photocopieur de la mairie qui arrive à échéance. Le contrat actuel est détenu par Bureaux Solutions, qui a racheté la société du prestataire initial, à savoir STBA.

Il présente les deux offres reçues, de Bureaux Solutions et d'AXIDOC, ainsi que le comparatif des frais de location et de copies (couleur / noir et blanc). Il précise qu'AXIDOC facture en sus des frais de transport et d'installation, et Bureaux Solutions, un contrat connectique.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition d'AXIDOC avec un gain de 480 € sur la durée du contrat, soit 5 ans.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

#### **IV. Base nautique : projet de convention**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'installation d'une base nautique en bord d'Ariège, porté par 3 animateurs diplômés d'Etat, sur les parcelles cadastrées section B n° 1166 et 1229, situées au lieu-dit Triboulette. L'accord d'EDF et de la DREAL pour la pratique des activités sur le plan d'eau étant acté, il y a lieu de définir avec eux les modalités de mise à disposition.

Monsieur le Maire présente donc un projet de convention.

Il convient de définir par ailleurs une adresse normalisée pour le site concerné afin de procéder au référencement sur internet.

Pour information, le débroussaillage du terrain a été réalisé par les porteurs du projet. Les démarches pour les abonnements au SMDEA et EDF sont en cours.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de convention présenté et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette mise à disposition. Concernant l'adresse, il est décidé à l'unanimité de nommer le site « *lieu-dit Triboulette* ».

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

#### **V. Sentier des rapaces : inauguration du 3 juin 2023**

Lauriane Grellet indique que l'information a été diffusée sur la Bougeotte, Radio 100%, Facebook, et à l'Office du Tourisme. Le secrétariat publiera sur les supports municipaux, et des flyers seront distribués par les élus dans les boîtes aux lettres.

Les invitations ont été envoyées par mail aux partenaires et acteurs du territoire.

Concernant le sentier, il reste encore un panneau à poser, ainsi que quelques balises.

#### **VI. Projet de construction d'une cantine (porté par le SIVE)**

Monsieur Claude MARTY, Président du SIVE, rappelle à l'assemblée la nécessité de construire une nouvelle cantine pour les écoles en raison de la vétusté du bâtiment actuel. La commune de Baulou a d'ors et déjà donné un accord de principe sur le projet présenté par Mme DIAS, architecte, qui s'élève à 295 000 € HT (démolition et travaux). Les subventions mobilisables pourraient atteindre environ 60 %.

Compte-tenu du coût important que cela représente, il est important d'envisager l'avenir autant que possible, notamment en termes d'effectifs. Il est probable que le nombre d'élèves reste constant. Il apparaît que la construction d'une nouvelle cantine s'avère nécessaire. Néanmoins, au regard du budget contraint de la commune de Vernajoul, qui finance le SIVE à hauteur de 80%, une alternative pourrait être trouvée en installant provisoirement le service de restauration scolaire dans la salle des fêtes actuelle.

Il est essentiel pour le moment de réaliser un diagnostic des bâtiments pour la présence éventuelle d'amiante. Cela déterminera une partie des coûts de démolition. Il faudra statuer une fois le résultat connu.

Prochain conseil d'école et de SIVE le 19/06/2023 - Fête de l'école à la salle des fêtes le 23/06/2023.

Inauguration d'« Un chemin Une école » reportée en septembre.

#### **VII. Informations diverses**

- Demande prêt de chapiteaux par la commune de Serres sur Arget : avis favorable par le biais d'une convention.
- Vernajoul Athlétic Club : les dirigeants ont annoncé vouloir arrêter, soit en mettant l'association en sommeil, soit en mettant en place une entente avec un autre club.
- Communauté d'Agglomération :
  - Rencontres communales de l'Agglo Foix-Varilhes : le 7 juin 2023 à Artix.
  - Les élus souhaitent de nouveau solliciter la communauté d'agglomération au sujet des itinéraires du transport urbain, des horaires du centre de loisirs durant les temps périscolaires et de la demande d'agrandissement de la bibliothèque.
- Alain HOARAU signale que la voirie de l'entrée de la Rue de Cambajou présente un défaut important en raison du dénivelé. La commission des travaux étudiera le problème.

**Séance close à 22h05**